



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

55 Bd Docteur Valois
38140 RENAGE

Nombre de Conseillers

En exercice : 27

Présents : 15

Votants : 21

Dont procurations : 6

OBJET : Approbation du compte de gestion gendarmerie

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-et-un mars à 19h, s'est réuni le Conseil municipal de la ville de Renage,

Dûment convoqué en session ordinaire, à la salle Pierre Girerd du Centre socioculturel, sous la présidence de Madame Amélie Girerd, Maire.

Date de la convocation du Conseil municipal : 14 mars 2023

Présents : MMS. GIRERD - CORONINI - WILT – BASSEY - DONNET – PONZONI – ECOSSE
SEGUI - BERTONA – SPOSITO – ROYBON – IDELON – LITAUD – JANON –
RAZAFINJATOVO.

Procurations :

M. FENOLI donne procuration à M. ECOSSE

Mme TODESCHINI donne procuration à M. SPOSITO

Mme THERON donne procuration à Mme PONZONI

Mme NAVARRO donne procuration à M. LITAUD

Mme VEUTHAY donne procuration à M. BASSEY

Mme PERRIOLAT donne procuration à Mme DONNET

Excusé.e.s : MMS. DE LOS RIOS - CANFORA – BOULAÏD - SOLEILHAC – PEREZ GIRALDEZ
BLOUZARD.

Monsieur Alexandre Ecosse a été désigné secrétaire de séance

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que le trésorier établit un compte de gestion par budget voté (budget principal et budgets annexes) et ce **avant le 30 juin** de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Le compte de gestion **retrace les opérations budgétaires** en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Il comporte :

- **une balance générale** de tous les comptes tenus par le trésorier (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de la collectivité)
- **le bilan comptable** de la collectivité, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la collectivité ou de l'établissement local.

Acte publié et certifié
exécutoire le

29 MARS 2023

